



Echiquier Dieppois  
9, Grande rue du Pollet

76 200 Dieppe

Objet :

Cérémonie « Sport et Handicap 2013 »

Rouen, le 10 juillet 2013

Monsieur le Président,

Après instruction de votre demande, la Commission Départementale « Sport & Handicap » de la Seine-Maritime vous a décerné le label « Sport et Handicap » pour le(s) handicap(s) suivant(s) :



Label pour les associations qui reçoivent des personnes en situation de handicap mental et/ou troubles du comportement



Label en direction des associations qui reçoivent des personnes mal voyantes ou aveugles



Label en direction des associations qui reçoivent des personnes en situation de handicap moteur

Pour votre information, le label est attribué pour une durée de 4 ans, sous réserve du respect des critères d'éligibilité et de la charte d'accueil.

Une cérémonie de remise des labels se tiendra le **samedi 7 septembre 2013 au KINDARENA de Rouen, à 15 heures**, dans le cadre du Trophée des Léopards, tournoi de basket avec 4 équipes de joueurs professionnels. Lors de cette journée, un forum aura lieu le matin, sur la thématique : « Sport, santé, bien-être et handicap ».

**Organisation de la cérémonie du 7 septembre 2013 pour les clubs labellisés :**

Les clubs labellisés seront honorés par commune. Ce sera l'occasion de mettre à l'honneur le club, la (les) structure(s) spécialisée(s), les élus de la commune ou du territoire concerné, et le cas échéant le public en situation de handicap.

Seront invités à la cérémonie autour de votre structure associative :

- Le maire de votre commune et son adjoint aux sports (ou un autre élu de la commune),
- Le(s) centre(s) spécialisé(s) accompagné(s) ou non des publics en situation de handicap.
- Le (la) président(e) du comité départemental de votre discipline,
- Les 2 comités départementaux Sport Adapté et Handisport.

Chaque association labellisée recevra :

- Des t-shirts
- 1 Clé USB, bloc, stylo....
- Le label à afficher dans vos locaux
- La charte
- Des autocollants et pictogrammes pour communiquer sur votre label.

Solliciter le label « sport et handicap, pour une pratique sportive partagée » vous engage à être présent le 7 septembre ou être représenté. Je vous invite à prendre vos dispositions pour assurer la présence de votre club lors de cette cérémonie et contacter Mme LEPREVOST pour lui indiquer les noms des personnes présentes à cette cérémonie. Vous trouverez ci-joint le carton d'invitation.

**La présence de votre association est indispensable à 14h30**, soit 30 mn avant le début de la cérémonie.

Du fait de la fermeture du pont Mathilde qui entraîne une circulation difficile autour de Rouen, il est recommandé d'anticiper l'arrivée sur Rouen.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter Géraldine LEPREVOST, Chargée de Mission au CDOS 76 par téléphone : 02 35 73 28 88 ou par mail : [geraldine.leprevost.cdos76@gmail.com](mailto:geraldine.leprevost.cdos76@gmail.com).

Vous en souhaitant une bonne réception ;

Veillez recevoir, Monsieur le Président, nos sincères et sportives salutations.

Pour la Commission Départementale  
de la Seine-Maritime,

Frank PLOUVIEZ